

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/114 *JP*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 20 juin 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche, Sabine Campredon à Pierre Suzzarini.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION « ECRAN VAGABOND DU TRIEVES » ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

Le cinéma contribue à l'accès à la culture et à l'éducation de chacun, c'est aussi une pratique culturelle collective facilitant la vie sociale, notamment en région rurale.

Autour de ces objectifs, et depuis toujours, la Communauté de communes du Trièves (CCT) et l'Ecran Vagabond du Trièves (EVT) cultivent des liens étroits.

L'EVT a présenté ses objectifs et son activité lors de la réunion du Conseil de la CCT du 22 mai dernier.

Une convention de partenariat pluriannuelle (ci-jointe) a été préparée en commun pour :

- Conforter des objectifs partagés de maintien et de développement d'un circuit itinérant de diffusion de films s'appuyant essentiellement sur le bénévolat des membres de l'association et la mise à disposition de salles par les communes ;
- Intégrer davantage l'EVT parmi les acteurs culturels et sociaux du territoire en vue de diversifier les publics et les pratiques culturelles ;
- Conforter une approche de coopération interservices de la CCT dans le partenariat avec l'EVT ;
- Prendre en compte la stratégie de transition écologique du territoire par exemple en encourageant le covoiturage ;
- Soutenir financièrement l'EVT notamment par une subvention de fonctionnement stable et des règles de financement des prestations encourageant la fréquentation par le public, sous réserve du vote des budgets annuels de la CCT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec l'association « Ecran vagabond du Trièves » et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/7/23 et de sa publication le 6/7/23